

PARCIEUX

— FLASH INFO —

N°2

JUILLET 2016

MODIFICATIONS SIMPLIFIÉES DU PLU

CONSULTATION PUBLIQUE DU 18 JUILLET 2016 AU 15 SEPTEMBRE 2016

Nous voulons rendre plus lisibles et applicables certains points du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui freinent le projet "cœur de village" et prêtent à interprétation ou confusion dans l'instruction des demandes de permis ou travaux.

Par arrêtés municipaux n° 2016-06-32 et n° 2016-06-33 du 17 juin 2016, le Maire de Parcieux a lancé **deux projets de modifications simplifiées du PLU** :

- ➔ **LE PROJET N° 2** concerne la réduction de l'emplacement réservé n° 10 pour la réalisation d'un bassin d'écrêtage des eaux sur le secteur des Janges (Chemin du Peloux).
- ➔ **LE PROJET N° 3** porte sur l'adaptation du règlement en vue d'améliorer son application :
 - Simplification des règles d'implantation en limite de propriété
 - Mise en place de nuanciers pour les façades, tuiles, menuiseries, clôtures et ferronneries
 - Modification de la zone N1c (Naturel loisirs camping caravane)
 - Modification de la hauteur des constructions en zone Ua
 - Suppression de l'interdiction des constructions en sous-sols
 - Modification des règles de stationnement en zone Ua
 - Modification des aspects de clôtures en limite séparative

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 20 juin 2016, les dossiers de modifications simplifiées n° 2 et n° 3 sont mis à disposition du public du 18 juillet au 15 septembre 2016 inclus, en mairie.

Pendant cette durée, les observations sur les projets de modifications simplifiées n° 2 et 3 peuvent être consignées sur le registre déposé en mairie.

Au terme de la mise à disposition, les bilans seront présentés devant le Conseil Municipal.

Le Maire,
Vincent Lautier



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DU 18 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2016

JUILLET :

MARDI : 16 H - 18 H
MERCREDI : 10 H - 12 H
VENDREDI : 14 H - 18 H

AOÛT :

MERCREDI : 9 H - 13 H
VENDREDI : 14 H - 18 H
*Le secrétariat de mairie sera fermé
du 16 au 19 août inclus.*

SEPTEMBRE :

MARDI : 17 H - 19 H
MERCREDI : 10 H - 12 H
VENDREDI : 15 H - 19 H



PARCIEUX
DIMBES SAÛNE VALLÉE

Contact MAIRIE

4 route de Genay
01600 Parcieux
Tél. 04 78 98 02 54
Fax. 04 78 98 33 69

contact@parcieux.fr